



REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice
Présidence de la République

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Libreville, le 18 août 2015 – Tous les Gabonais sont, à mes yeux, les héritiers d'Omar Bongo Ondimba. Hier à Libreville, à l'occasion du 55e anniversaire de l'indépendance du Gabon, j'ai rappelé cette vérité. J'ai également indiqué mon souhait que le Gabon fasse le choix de la jeunesse et de l'avenir.

A cette fin, j'ai décidé d'offrir au peuple gabonais l'intégralité des revenus tirés de ma part d'héritage afin d'aider à l'éducation et à la formation de la jeunesse gabonaise.

J'ai également décidé que la résidence d'Omar Bongo Ondimba, au cœur de notre capitale, sera cédée à l'Etat à titre gracieux, pour la construction d'une grande université qui devra compter parmi les meilleures du continent africain.

Enfin, deux propriétés parisiennes seront également cédées aux Gabonais pour un franc symbolique et affectées pour la promotion de la culture et le rayonnement diplomatique de notre pays.

Très prochainement, les Gabonais pourront vérifier par eux-mêmes la matérialisation des engagements que j'ai pris devant la Nation.